

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2 0 0 7



Siège permanent :
3, Rue Arrissani, Hassan - Rabat - Maroc
Adresse postale :
B.P. 4253, Rabat
Téléphone : +212 (0) 37 26 36 37 / 38
Fax : +212 (0) 37 26 36 39
E-Mail : solidarite@fm5.ma
Site : www.fm5.ma







FONDATION MOHAMMED V POUR LA SOLIDARITE

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	4
FAITS MARQUANTS 2007	6
LES ACTIONS MENÉES EN 2007	10
SITUATION FINANCIÈRE	24
RAPPORT FINANCIER	27
PRINCIPES ET PARTICULARITÉS COMPTABLES	28

PRÉAMBULE

La mise en œuvre du plan d'action « Ingénierie sociale » et « Formation » ainsi que l'innovation en matière de déploiement d'actions humanitaires ont constitué les actions les plus marquantes de l'année 2007 qui a connu, à l'instar de l'année précédente, un foisonnement d'actions sociales, humanitaires et de développement durable, au profit des démunis des différentes régions du Royaume.

La déclinaison du plan d'action de formation dédiée aux acteurs sociaux, aux jeunes et aux personnes en situation de précarité, s'est manifestée sous trois formes :

- La première en ménageant aux acteurs sociaux et aux bénéficiaires de leurs actions, des programmes à même d'améliorer leur vision et les outils de leur gestion tout en facilitant l'acquisition par leurs bénéficiaires du savoir nécessaire à la réalisation de leurs objectifs. Cet état de fait s'est concrétisé par le développement des programmes du pôle de formation et d'ingénierie sociale de la Fondation et son ouverture progressive au niveau national et international.
- La seconde s'intéresse aux franges de population qui ne sont pas prises en compte par les programmes traditionnels. C'est le cas des jeunes handicapés pour lesquels la Fondation a mobilisé un programme qui comporte dix centres à travers le pays et dont la formation dispensée est conçue de manière à constituer une réponse appropriée aux divers types d'handicap tout en tenant compte des perspectives d'emploi. Ces centres, dont deux sont déjà opérationnels (Settat et Tanger), sont gérés par l'OFPP.

Quatre autres centres seront ouverts en 2008 (Casablanca, Oujda, Rabat et Agadir).

- La troisième, participe de la nouvelle approche d'insertion des démunis et tout particulièrement les jeunes, dans la vie active. Cette approche consiste à assurer aux jeunes, une formation professionnelle qualifiante, tout en les faisant bénéficier de mesures d'accompagnement de manière à éveiller leur esprit d'entreprise et les encourager à créer leurs propres unités de production. L'accompagnement dispensé se décline en assistance dans les différentes phases de création des unités et en outils de gestion et de commercialisation ou encore en assistance technique et financière bénéficiant de l'appui de professionnels. Cette approche a été initiée par la réalisation à Casablanca, du Centre Mohammed VI de soutien à la microfinance solidaire qui a été inauguré par le Souverain le 8 novembre 2007.

D'autres projets en cours d'étude actuellement, seront édifiés sous d'autres formes dans d'autres régions du Maroc.



Par ailleurs, l'année 2007 a connu la mise en œuvre, dans la région de Tounfite, d'un nouveau concept d'intervention humanitaire intégrant le soutien alimentaire et l'assistance médicale mais également des projets d'aide à la scolarisation et de développement durable. L'intervention de la Fondation dans la région de Tounfite s'est déclinée en trois phases.

La première phase, qualifiée d'intervention d'urgence, a été opérée en septembre 2007 et a permis aux habitants de la région de bénéficier de prestations médicales de base, de produits alimentaires de base en quantité suffisante et de couvertures leur permettant de passer la période d'automne et d'hiver sans difficultés. De plus, les enfants ont bénéficié de vêtements et de chaussures adaptés au froid ainsi que de cartables, manuels et articles scolaires. Enfin, le traitement de l'eau à boire par la chloration des réservoirs et le contrôle des points de captage, a été réalisé en partenariat avec le Ministère de la Santé.

La deuxième phase, « phase de réhabilitation » de la population, a démarré en Novembre 2007. Elle a porté sur la réalisation de caravanes médicales et sur la sensibilisation de la société civile, via l'organisation de journées d'information et l'encadrement d'acteurs associatifs en matière de montage de projets.

La troisième phase, portant sur la mise en oeuvre d'un plan de développement durable, a été lancée en 2008.

,

FAITS MARQUANTS 2007

Conformément aux hautes orientations de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI que Dieu L'assiste, l'année 2007 a été placée sous le thème du microcrédit qui s'est avéré un formidable levier pour le développement des activités génératrices de revenus, permettant aux populations en situation précaire d'assurer leur intégration sociale et économique, par leurs propres efforts et leur ingéniosité.

“

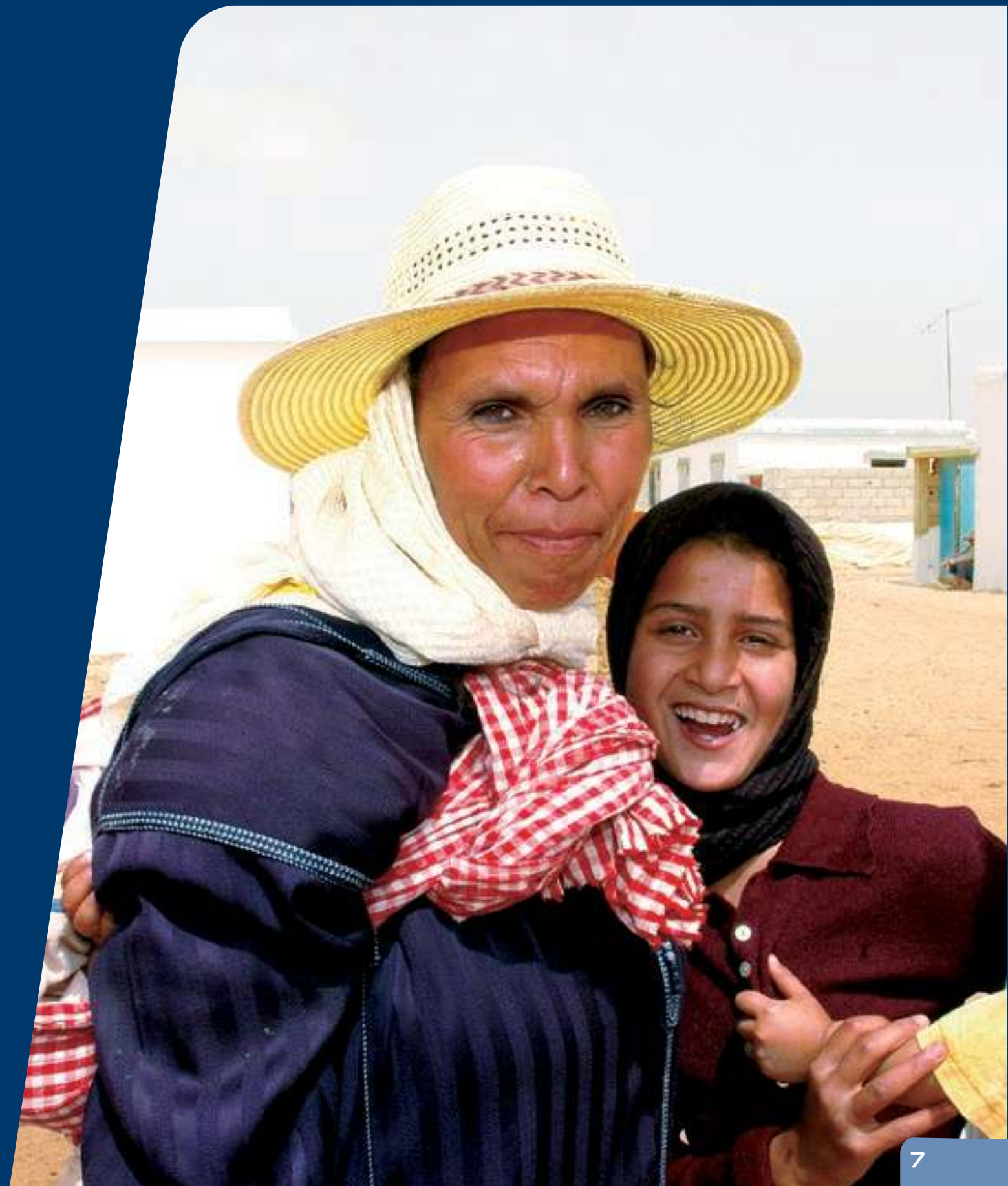
Pour permettre à une frange plus large de la population cible d'accéder au microcrédit, la Fondation a décidé de soutenir les acteurs du secteur pour qu'ils puissent développer leur activité et donner ainsi à de nombreux bénéficiaires l'opportunité de réaliser leurs projets et de s'inscrire dans une démarche d'auto-intégration économique et sociale.

C'est ainsi que la Fondation Mohammed V pour la Solidarité :

- A réalisé un centre de soutien à la microfinance solidaire que Sa Majesté Le Roi a inauguré le 8 Novembre 2007 à l'occasion de la cérémonie de lancement de la 10ème Campagne Nationale de Solidarité et auquel Il a bien voulu donner

le Nom de Son Auguste Personne. Ce centre aura pour mission de promouvoir le microcrédit, de contribuer à la formation des effectifs des associations, d'assister les porteurs de projets et d'encourager la commercialisation des produits des microentreprises.

- A accordé des dons financiers à 5 associations de microcrédit partenaires pour leur permettre de financer leurs programmes de développement. Lors de la cérémonie d'ouverture de la 10ème Campagne Nationale de Solidarité, Sa Majesté Le Roi a remis une première tranche de ces dons aux associations précitées.



PROJETS INAUGURÉS PAR SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI

Province de Nador Aire de repos de Ras El Ma	11 juillet
Province d’Al Hoceima Institut de Formation dans les Carrières de Santé	24 juillet
Centre d’Appareillage pour Handicapés Physiques	24 juillet
Centre de Santé Communal de Tazarine	26 juillet
Préfecture de Skhirat Temara Centre de formation et de qualification de la femme	15 septembre
Centre de formation et d’insertion des jeunes	15 septembre
Préfecture de Tanger Centre d’appui aux initiatives des jeunes à Beni Makada	20 septembre
Centre de formation professionnelle mixte à Beni Makada	20 septembre
Préfecture Fahs Anjra de Tanger Centre social pour jeunes filles dans le village de Melloussa	21 septembre
Complexe social pour jeunes filles à Gueznaya	22 septembre
Préfecture de Sidi Bernoussi Centre des Initiatives Associatives à Sidi Moumen	25 septembre
Préfecture de Casablanca Anfa Centre de Formation en Animation Culturelle et Artistique à Sidi Belyout	28 septembre
Préfecture Mers Sultan El Fida Espace sportif à Ouled Ziane	27 septembre
Centre d’Animation Sociale dénommé « Nadi Al Ousra » Al Amal à Hay Al Fida	27 septembre
Préfecture de Ain Sebaa Hay Mohammadi Casablanca Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire	8 Novembre
Province de Zagora Foyer de Jeunes Filles à Zagora	27 Décembre

PROJETS LANCÉS PAR SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI

Province d’Al Hoceima Centre Social Féminin et Foyer de Jeunes Filles à Targuist	25 juillet
Préfecture de Rabat Centre Social pour les Personnes Agées à Hay Annahda	18 septembre
Maison de l’Enfant au sein du CHU Avicenne	18 septembre
Préfecture de Casablanca Anfa Centre de prise en charge des patients souffrant de conduites addictives dans l’espace du CHU Ibn Rochd	29 Septembre
Wilaya de Fès Centre de Formation professionnelle mixte dans le quartier Al Adarissa à Fès	14 Novembre
Espace associatif de formation et d’appui aux associations	15 Novembre
Complexe socioéducatif à Ain Nokbi	19 Novembre
Province de Zagora Centre de Commercialisation des Produits Féminins dans la commune rurale de Tamegroute	26 Décembre
Province de Ouarzazate Centre de Commercialisation des Produits Féminins dans la commune rurale de Taznakhte	29 Décembre

CONVENTIONS SIGNÉES PAR LA FONDATION

- Convention de partenariat avec l’Office National de l’Électricité pour la réalisation de projets à Targuist (Province d’Al Hoceima) ;
- Convention avec la Principauté de Monaco pour l’équipement et l’achat de matériel pour les bâtiments et l’unité de production d’huile d’argan, construits par la Fondation au profit de la coopérative Taitmatine-Tiout (province de Taroudant) ;
- Convention avec le Ministère du Tourisme et de l’Artisanat, l’Agence de Développement Social, l’Association Talasemtane pour l’Environnement et le Développement du tourisme, l’Association de Développement Local de Chefchaouen, l’Association pour le Développement et l’Environnement des Montagnes du Nord et l’Association Aïn Haouzi pour le Développement, pour le développement du tourisme rural dans cinq communes rurales de la province de Chefchaouen ;
- Convention avec la Fondation Zakoura pour le microcrédit relative à l’appui et au développement économique par le microcrédit dans le cadre du relogement des habitants du bidonville Akreuch.



LES ACTIONS MENÉES EN 2007

I. ACTIONS HUMANITAIRES : 76,57 MDH

- Opération Marhaba 2007 : 18,2 MDH dont 13,2 MDH pris en charge par la Fondation

Cette opération a été marquée par les visites de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu L'assiste, aux différents sites ouverts par la Fondation :

- Le 11 juillet pour l'inauguration officielle de la nouvelle aire de repos de Ras El Ma, réalisée par la Fondation au niveau de la rocade reliant Nador à Saïdia ;
- Le 20 juillet à la nouvelle aire de repos Tazaghine, réalisée au niveau de la rocade reliant Nador à Al Hoceima ;
- Le 23 juillet au port d'Al Hoceima, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle gare maritime.

À l'instar des années précédentes et conformément aux Hautes Directives Royales, la Fondation Mohammed V pour la Solidarité a contribué à l'opération Marhaba 2007, en mettant à la disposition des Marocains résidant à l'Etranger un dispositif destiné à répondre à leurs besoins en matière d'assistance administrative et médicale lors de leur déplacement au Maroc.

La Fondation a mobilisé à cet effet près de 450 personnes dont 300 assistantes sociales, 126 médecins et cadres paramédicaux et plusieurs volontaires et auxiliaires. Ainsi, la Fondation a assisté près de 60.000 personnes, dont 8.500 ont eu recours à l'assistance médicale, en plus des services d'évacuation des blessés, de soutien aux familles suite à des accidents de la

circulation, d'assistance en matière de transport ainsi que d'assistance en matière de formalités administratives. Les ressources matérielles et humaines déployées ont été soutenues par un effort de communication comprenant, outre des supports d'information sous forme d'affiches et de produits audiovisuels diffusés sur les chaînes de télévision et de radio marocaines, un guide rédigé en six langues (arabe, français, espagnol, italien, néerlandais et allemand), en plus de l'Amazigh (Tifinagh).

550.000 exemplaires de ces documents ont été distribués à la Communauté Marocaine à travers les consulats, les ambassades et les acteurs du transport international ou directement dans les sites de la Fondation.

A l'occasion de la phase «retour», la Fondation a mis en œuvre pour la quatrième année consécutive et en coordination avec tous les acteurs concernés, un dispositif complémentaire qui a permis d'assurer les contrôles de police au niveau des aires de repos et des sites aménagés pour la circonstance et de faire face aux retards et encombrements éventuels, et par la suite de réduire considérablement les délais d'attente avant embarquement et particulièrement au niveau du port de Tanger où le trafic est resté fluide et où le délai d'attente pendant les cinq jours de forte affluence, n'a pas dépassé une moyenne de deux heures.

Le budget réservé à l'opération Marhaba 2007 a été de 11,04 MDH dont la contribution annuelle de 5 MDH de la Banque Centrale Populaire. Le coût de l'aménagement des aires de repos de Ras El Ma et Tazaghine a été de 7,2 MDH.

- Opération Ramadan : 52,4 MDH dont 12,4 MDH pris en charge par la Fondation

Destinée à apporter une aide aux personnes démunies, notamment les femmes veuves, les personnes âgées et les handicapés, l'édition 2007 de l'opération Ramadan a bénéficié à près de 2,34 millions de personnes regroupées au sein de 467.000 ménages, à travers 71 provinces et préfectures et 805 Caïdats, répartis comme suit :

- 407.883 ménages dans le milieu rural (plus de 2 millions de bénéficiaires) ;
- 59.117 ménages dans le milieu urbain (près de 300.000 bénéficiaires).

Ces ménages ont reçu chacun un panier constitué de 10 kg de farine, 2 pains de sucre, 5 litres d'huile et 250 g de thé, pour une valeur unitaire de près de 111 dhs par panier. L'ensemble des denrées distribuées est constitué de 4.670 tonnes de farine, 1.868 tonnes de sucre, 116,75 tonnes de thé et 467.000 bidons de 5 litres d'huile. Le coût global de l'opération s'est élevé à 52,3 millions de dirhams.

Plus de 5.000 personnes ont été une nouvelle fois mobilisées pour mener à bien cette opération. Elles proviennent de différents départements soutenus comme à l'accoutumée par des bénévoles (étudiants membres du réseau de bénévolat de la Fondation : Université Al Akhawayne, ESG et ISCAE ainsi que les Clubs de Solidarité des lycées et collèges de la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër).



• Opération Humanitaire Tounfite 2007 : 6 MDH au titre de 2007

« L'Opération Humanitaire Tounfite 2007 » d'aide aux populations en situation précaire a concerné les communes rurales de Anemzi, Agoudim, Sidi Yaya Ouyoussef et Tounfite. De par sa taille et la nature de son contenu, qui se caractérise par la conjugaison d'un ensemble d'actions relatives à l'aide à la scolarisation, au soutien alimentaire, à l'assistance médicale et au développement durable, cette opération représente une première nationale si l'on excepte les opérations menées lors de catastrophes naturelles. L'intervention de la Fondation se décline en 3 phases : une phase d'urgence humanitaire, une phase de réhabilitation de la population et celle relative à la mise en œuvre d'un plan de développement durable.

Démarrée en Septembre 2007, la première phase associe un ensemble de services au profit d'une même population tout en s'inscrivant dans un espace et dans une période précis pour un plus grand impact auprès de ses bénéficiaires. Elle a pour objectifs :

- D'assurer aux populations locales l'accès aux prestations médicales de base (dépistage, diagnostic et traitement) et particulièrement le suivi médical des femmes enceintes et des enfants en bas âge (coût : 6,5 MDH) ;
- D'accorder à 3600 familles, des produits alimentaires de base en quantité suffisante et des couvertures pour leur permettre de passer la période d'automne et d'hiver sans difficultés. De plus, 5000 enfants ont bénéficié de vêtements et de chaussures adaptés au froid (3,8 MDH) ;
- De fournir à 2730 enfants scolarisés des cartables, des manuels et des articles scolaires ;
- De traiter l'eau à boire par chloration des réservoirs et contrôle des points de captage, en partenariat avec le Ministère de la Santé.

Pour ce qui est de l'aspect médical, et dans le cadre de son approche de proximité avec les bénéficiaires, la Fondation Mohammed V a procédé aux aménagements nécessaires de

certaines bâtiments existants et non utilisés et au renforcement de centres de soins gérés par le Ministère de la Santé. Ces centres ont été dotés des médicaments nécessaires (fournis en partenariat avec CooperMaroc) ainsi que de 7 véhicules tout terrain mis à la disposition de la Fondation par des établissements publics partenaires (Office National de l'Electricité, Office National de l'Eau Potable, Office Chérifien des Phosphates et Office National des Hydrocarbures et des Mines). De plus, le centre médical fixe, situé à Tounfite, a été renforcé par une unité mobile dotée d'un échographe.

Les ressources humaines mobilisées par la Fondation à cette occasion, étaient constituées d'une équipe fixe permanente de la Fondation, formée de 2 médecins et de 2 chefs de projets et établis au niveau de deux antennes fixes installées l'une à Khénifra et l'autre à Tounfite. Pour ce qui est des équipes vacataires, constituées de 20 médecins, 10 infirmiers et sages-femmes et 11 conducteurs, elles ont procédé par roulements d'une période de 15 jours, au niveau des différentes localités concernées par cette opération.

La phase de réhabilitation de la population, démarrée en Novembre 2007, a porté sur la réalisation de caravanes médicales dédiées à la santé communautaire axée sur la prévention (vaccination, sensibilisation et dépistage) et l'appareillage orthopédique de 54 personnes à mobilité réduite, en partenariat avec le Centre National Mohammed VI des Handicapés. Cette phase a, en outre, concerné la sensibilisation de la société civile, via l'organisation de journées d'information et l'encadrement d'acteurs associatifs en matière de montage de projets ainsi que l'amélioration de l'accès à l'eau potable (réalisation de châteaux d'eau, de bornes fontaines, contrôle permanent de la qualité) en partenariat avec l'ONEP.

La troisième phase portant sur la mise en œuvre d'un plan de développement durable, a été lancée en 2008. Le budget global de cette opération est de près de 23 MDH dont 6 MDH au titre de 2007.

II. ACTIONS SOCIALES :

- 23 projets et programmes ont été réalisés ou sont en cours de réalisation.
- Nombre de bénéficiaires : 89.976
- Nombre de communes concernées : 198
- Coût : 55 MDH dont 26,2 MDH à la charge des partenaires.

II.A LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ : 164 MDH

- Centres pour enfants abandonnés ou en situation précaire : 13,4 MDH dont 8,4 MDH pris en charge par la Fondation

Fruit de la coopération avec la Fondation Hôpitaux de Paris Hôpitaux de France, la Maison de l'Enfant, en cours de construction dans le jardin intérieur de l'hôpital des enfants du CHU Avicenne de Rabat, constituera un espace de soutien socioéducatif et de formation pour les enfants hospitalisés pour une longue durée. Elle comprendra plusieurs espaces : espace d'accueil, de communication et d'affichage, espace de convivialités et de rencontres, salle de télé projection, espace polyvalent, atelier d'arts plastiques, salle de musique, salle de jeux, atelier céramique, buvette, administration et jardin pédagogique.

La Maison de l'enfant sera réalisée pour un coût de 3,66 millions de dirhams dont une participation de 1,65 MDH de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France. Elle sera confiée, pour gestion, à une association locale, dans le cadre d'un partenariat avec le Ministère de la Santé.

D'autre part, la Fondation a lancé à Agadir, en partenariat avec la Fondation du Sud, la construction d'un centre pour enfants abandonnés qui sera géré par l'association « SOS Villages Maroc ». Ce centre comprendra 14 maisons qui accueilleront chacune une dizaine d'enfants abandonnés ou sans domicile, en vue de leur offrir un cadre de vie aussi proche que possible de la vie familiale ainsi que des espaces et outils pédagogiques facilitant leur insertion sociale.



Par ailleurs, la Fondation a fourni des équipements (litterie, équipement de cuisine, jeux et jouets) au centre de l'Association « Enfance Espoir Maroc » situé dans la région de Marrakech. Elle a également aménagé une classe au siège de la Ligue Marocaine de Protection de l'Enfance (Rabat) destinée à accueillir une dizaine d'enfants handicapés mentaux.

- Centres pour personnes âgées :

La Fondation a lancé la réalisation, à Rabat, d'un centre social qui permettra l'assistance des personnes âgées démunies et particulièrement les sans domicile fixe à qui il offrira l'accueil, l'hébergement et l'assistance médicale. Le centre entreprendra également des actions ambulatoires en matière de soins et d'assistance des populations des quartiers populaires défavorisés de Rabat (SAMU social).

Conçu dans le cadre des travaux du Forum Associatif pour la Solidarité, réseau de près de 30 associations de la Région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër, partenaires de la Fondation, le centre constituera une première de par son concept qui s'appuie essentiellement sur les services du SAMU Social, destiné à aller à la rencontre des personnes âgées vivant dans la précarité et à leur apporter assistance et soutien. Le centre vise également la constitution d'une « Banque de Données Régionale sur les Personnes Agées » pour le suivi de la situation des personnes âgées dans la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër et se fixe comme objectif majeur de développer les bonnes pratiques en matière de services rendus aux personnes âgées.

Financé par la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, ce centre sera confié pour gestion au Forum Associatif pour la Solidarité.

II.B SCOLARISATION, ÉDUCATION ET FORMATION : 34,86 MDH

- Soutien direct aux familles pour la scolarisation des enfants : Opération «Sanabil» : 10,5 MDH dont 4,5 MDH pris en charge par la Fondation

Dans le cadre de la convention conclue en 2005 avec plusieurs partenaires (CDG, Crédit Agricole du Maroc, ONEP, ONE, Société Royale d'Encouragement du Cheval et Ciments du Maroc), la Fondation a organisé la troisième édition de l'opération « Sanabil », programme triennal d'aide aux enfants des zones rudes qui subissent des contraintes climatiques pendant les périodes hivernales.

L'édition 2007 a profité à 30860 enfants de 17 provinces, compte tenu de l'inclusion de 5860 enfants de la région de Tounfite. Outre les tenues vestimentaires chaudes, et les denrées alimentaires fortifiantes, les enfants scolarisés ont reçu également des cartables avec articles et manuels scolaires.

Le coût de ce programme a été en 2007 de 10,53 MDH, dont 4,53 MDH à la charge de la Fondation et 1 MDH pour chacun des 6 partenaires. De plus, l'ONEP, l'ONE et le Crédit Agricole du Maroc ont apporté une contribution supplémentaire de 661.500 DH pour le transport des articles vers les différentes régions ciblées.

- Renforcement des infrastructures éducatives et des programmes de formation qualifiante : 5 MDH

La Fondation réalise actuellement à Sidi Bibi (province de Chtouka Aït Baha), un centre de qualification agricole, destiné à former annuellement plus de 600 jeunes ruraux aux métiers agricoles et à assurer la qualification des jeunes ouvriers agricoles en vue d'une meilleure intégration socioprofessionnelle. Ce centre sera géré par le Département de l'Agriculture.



- Contribution à l'hébergement et à l'encadrement éducatif des collégiens et lycéens : 16 MDH dont 7,8 MDH pris en charge par la Fondation

Poursuivant son programme de lutte contre la descolarisation, la Fondation a réalisé 6 foyers de jeunes filles mitoyens d'établissements scolaires et offrant à leurs pensionnaires l'hébergement et le soutien éducatif leur permettant de suivre leurs études dans des conditions favorables.

Ces foyers sont situés dans les localités suivantes :

- Khmis Sahel (province de Larache) ;
- Tamazouzte (El Haouz) ;
- Targuist (province d'Al Hoceima) ;
- Moulay Driss Zerhoun ;
- Deux foyers à Figuig.

Dans ce même programme, un internat est prévu au sein du Collège du 3 Mars à Oued Laou (province de Tétouan). La Fondation a équipé également une « Dar Taliba » construite à Bejaad par le Conseil de la Région de Chaouia-Ouardigha.

Deux foyers de jeunes filles déjà réalisés par la Fondation bénéficieront d'aménagements complémentaires : celui de Zagora (locaux commerciaux générateurs de ressources durables) et celui de Tinghir (terrain de sport).

- Formation, qualification et promotion féminine : 2,15 MDH dont 1,15 MDH pris en charge par la Fondation

La Maison des Mères de Chichaoua vise à doter cette province d'une institution d'accueil des femmes en situation difficile destinée à assurer leur orientation et leur sensibilisation et leur dispenser des cours d'alphabétisation et de formation informelle.

La Fondation a également lancé la construction d'un centre social à Targuist (province d'Al Hoceima) qui constituera un espace d'accueil, d'apprentissage, et d'épanouissement pour les femmes et les jeunes filles des milieux défavorisés. Ce centre comprendra deux salles de cours, deux ateliers de formation et une salle multimédia.

- Intégration des enfants handicapés dans la scolarité : 1 MDH pris en charge par la Fondation

Dans le cadre de la mise en œuvre des engagements convenus dans la convention quadripartite signée le 1er avril 2006, un séminaire sur l'éducation des enfants en situation d'handicap a été organisé le 7 mars 2007 au Centre National Mohammed VI des Handicapés à Salé. L'objectif de ce séminaire était de présenter le contexte et les orientations générales de la convention précitée et de discuter

les modalités de la mise en œuvre du plan d'action triennal 2007-2009 qui comprend une dizaine de mesures.

II.C ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ : 3,74 MDH

Pour renforcer les services rendus par le Centre National Mohammed VI des Handicapés, une infirmerie est en cours de réalisation au sein du Centre pour un coût de 1,54 MDH.

Par ailleurs, la Fondation a fourni une ambulance au Centre de santé de Tazaghine dans la province d'Al Hoceima.

- Caravanes médicales :

Dans le cadre de son soutien aux actions des associations médicales, la Fondation a financé en 2007, 43 caravanes médicales, multidisciplinaires pour la plupart, ayant prodigué des soins de santé à plus de 53000 personnes habitant des zones rurales ou périurbaines de 28 provinces du Royaume. Ces caravanes, dont la durée a varié de 1 à 3 jours, ont été organisées en partenariat avec 12 associations médicales ayant conclu, à cet effet, des conventions avec la Fondation qui a mis à leur disposition ses unités mobiles médicalisées.

III. SOUTIEN AUX ACTEURS SOCIAUX : 23,97 MDH

- Formation et ingénierie sociale : 2,93 MDH

Durant l'exercice 2007, le Pôle de Formation et d'Ingénierie Sociale de la Fondation a organisé, en partenariat avec deux opérateurs français, les formations ci-après, au profit des cadres de la Fondation et de 173 acteurs associatifs :

- La planification stratégique des projets associatifs ;
- Le diagnostic participatif des besoins des populations en projets de développement ;
- La conception et la gestion des projets ;
- Le suivi et l'évaluation des projets associatifs ;
- La gestion administrative et comptable des associations ;
- La mise en œuvre opérationnelle d'une très petite entreprise ;
- L'application au montage d'une proposition de très petite entreprise.

Les objectifs de ces formations peuvent être déclinés en trois axes stratégiques :

1. Offrir des formations théoriques et pratiques au profit des cadres de la Fondation et des acteurs associatifs partenaires ;
2. Créer un groupe spécialisé qui constituera une référence capable de démultiplier la formation et mener des travaux de recherche et de réflexion relatifs à l'action associative marocaine ;
3. Intégrer et favoriser l'utilisation des nouvelles techniques scientifiques dans la gestion du travail associatif.

- Soutien aux associations : 19,08 MDH dont 5,47 MDH de dons en nature

À l'instar des années précédentes, la Fondation continue d'accorder son soutien aux associations en les dotant de subventions directes et d'équipements et articles divers, en participant à leurs projets et en contribuant à la formation de leurs ressources humaines.

Dans ce cadre, 5 associations de microcrédit ont reçu, à l'occasion de la 10ème Campagne Nationale de Solidarité, des subventions d'un montant total de 5 MDH (première tranche). Il s'agit de :

- Fondation Microcrédit du Nord ;
- Association Al Karama ;
- Association Marocaine de solidarité sans frontières de Fès ;
- Association Tétouanaise des Initiatives socioprofessionnelles du micro-crédit (ATIL) ;
- Association de Microfinance Oued Srou (AMOS).

Lors des Campagnes Nationales antérieures, plusieurs autres associations avaient bénéficié d'un soutien financier. Il s'agit de :

- Campagne 2006 : 8 associations (3.750.000 dh)
- Campagne 2005 : 10 associations (2 956 185 dh)
- Campagne 2004 : 10 associations (2 500 000 dh)
- Campagne 2003 : 5 associations (2 500 000 dh)
- Campagne 2002 : 5 associations (2 500 000 dh)
- Campagne 2001 : 3 associations (1 500 000 dh)
- Campagne 2000 : 3 associations (1 500 000 dh)
- Campagne 1999 : 3 associations (1 500 000 dh)



- Bénévolat et Volontariat

La Fondation a soutenu en 2007 l'initiative de promotion de l'action de volontariat, entamée en 2006, auprès des collégiens et lycéens qui se sont organisés dans le cadre des « Clubs de Solidarité » créés au sein de leurs établissements sous l'encadrement de l'Association de Développement de l'Espace Scolaire (ADES). Ces « Clubs de Solidarité » ont conçu des projets concrets consistant en la réhabilitation et l'équipement d'une bibliothèque et d'une salle multimédia au collège Tadili à Rabat, et l'équipement d'une bibliothèque au collège Ibn Sina à Témara. Les équipements ont concerné le mobilier et le matériel de bureau, ainsi que les manuels scolaires, éducatifs et culturels.

Par ailleurs, dans le cadre de son soutien à l'action de volontariat développée en partenariat avec l'Association « Hand in Hand » de l'Université Al Akhawayne, la Fondation a doté, en livres scolaires, 13 écoles primaires de la province d'Ifrane, pour un coût de 150.000 DH.

- Réseautage associatif

Le « Forum Associatif Pour la Solidarité » a connu un développement important de ses activités, notamment à travers l'organisation des modules de formation dédiés, de séminaires et tables rondes autour de thèmes en relation avec l'action de solidarité, et la mise en œuvre de la réalisation du centre des personnes âgées à Rabat, conceptualisé dans le cadre des travaux du Forum.

- Soutien aux programmes de l'INDH : 1,95 MDH

La Fondation a équipé divers centres réalisés dans le cadre de l'Initiative Nationale de Développement Humain : deux Dar Talib (Abaynou Iguissel et Fask), quatre centres pour jeunes (Asrir, Targa Wassay, Labyar, Abayou Iguissel), un centre d'éducation et de formation (Timoulay) et deux foyers féminins (Aferket et Timoulay Igher), tous dans la province de Guelmim, un foyer féminin

(Abbou Lakhel) dans la province de Figuig et deux centres pour jeunes (Beni Guil Bouarfa, Bouanane) dans la même province.

IV. MICROCRÉDIT : 16,8 MDH

Le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire réalisé par la Fondation pour un coût de 16,8 MDH, déploiera son action sur 3 axes majeurs :

1. La formation opérationnelle des agents des associations de micro-crédit : Développement et conceptualisation des pratiques du microcrédit et transfert du savoir-faire acquis par l'expérience des acteurs du microcrédit sur le terrain.

Dans ce cadre, le centre devra :

- Participer au développement des compétences opérationnelles et managériales du personnel du secteur du microcrédit au Maroc ;
- Organiser des ateliers de formation, des séminaires et des conférences ayant trait aux différents aspects du métier de la microfinance ;
- Former des formateurs qualifiés qui prendront en charge la formation au niveau régional et local ;
- Favoriser le transfert des connaissances et le savoir-faire entre les associations de microcrédit nationales mais aussi avec les institutions internationales ;
- Mener des études pour déterminer et évaluer les besoins en formation du secteur.

- Constituer une base de données ressources répertoriant les compétences et expertises nationales dans le domaine.

- Mettre à la disposition des associations de microcrédit l'infrastructure du centre pour organiser leurs propres actions de formation.

2. La mise en place d'un système d'information et documentation : Le Centre mettra en place un observatoire de la microfinance en vue de :

- Mettre à la disposition des utilisateurs du centre, un fond documentaire composé d'ouvrages de référence, de revues spécialisées, de publications d'institutions internationales, de documents officiels ...

- Mettre à la disposition des utilisateurs une salle multimédia pour consulter les documents audiovisuels et les sites internet dédiés au secteur ;

- Suivre l'évolution du métier tant au niveau national qu'international à travers la mise en place d'une cellule de veille ;

- Élaborer des catalogues et bibliographies sur les thèmes de la microfinance ;

- Nouer des relations de coopération et d'échange avec les centres de recherches et d'expertise à travers le monde ;

- Éditer une revue spécialisée dans le domaine de la microfinance au Maroc ;

- Traduire les ouvrages de référence dans le domaine ;

- Organiser des manifestations pour promouvoir le système du microcrédit.

3. L'appui à la commercialisation des produits des bénéficiaires du microcrédit en :

- Permettant aux microentrepreneurs de développer les capacités nécessaires à une meilleure commercialisation de leurs produits ;

- Dotant les bénéficiaires des moyens logistiques leur permettant de faire connaître leurs produits ;

- Étant l'interface des bénéficiaires avec les réseaux du commerce solidaire ;

- Créant un espace virtuel pour l'exposition des produits des bénéficiaires ;

- Organisant des foires itinérantes d'exposition et de commercialisation dans les différentes régions du Maroc.

Les composantes physiques du centre se présentent comme suit :

- Pôle Formation : un amphithéâtre de 120 places, 10 salles de formation, 3 salles spécialisées et une salle pour les cadres formateurs ;

- Pôle Appui à la Commercialisation : 10 salles d'exposition, une salle d'initiation à l'informatique, une cafétéria snack, un dépôt ;

- L'observatoire : Centre de documentation, bibliothèque, salle multimédia et Pavillon du microcrédit.

Organisation :

Le Centre Mohammed VI pour le Soutien à la Microfinance Solidaire est géré par une association dont le Conseil d'Administration est constitué des représentants de :

- La Fondation Mohammed V pour la Solidarité (Président) ;

- La Caisse de Dépôt et de Gestion ;

- La Fédération Nationale des Associations du Microcrédit (FNAM) ;

- La Fondation ARDI (Crédit Agricole du Maroc) ;

- La Fondation BCP pour le Microcrédit (Banque Populaire) ;

- La Fondation Zakoura pour le Microcrédit ;

- La Fondation pour le Développement Local et le Partenariat (FONDEP) ;

- L'Office de Formation Professionnelle et de Promotion du Travail (OFPPT).

V. ACCOMPAGNEMENT DES POPULATIONS BÉNÉFICIAIRE DE PROGRAMMES DE RELOGEMENT

En complément des actions d'accompagnement social qui ont favorisé le relogement à Aïn Aouda des populations des bidonvilles de Akreuch, la Fondation a entamé une deuxième phase de son action, visant la recherche d'une véritable intégration économique et sociale des populations sur le site d'accueil.

Cette deuxième phase comporte deux volets :

1. Un accompagnement social sur le site d'accueil pour permettre aux populations relogées de s'approprier leur nouvel espace de vie :

a. Assistance lors de l'installation : contribution à la résolution des problèmes éventuels au niveau des logements, accès aux services sociaux...

b. Appui à la création de syndicats et d'associations de quartier pour la gestion des espaces collectifs ;

c. Aide à l'organisation d'activités culturelles et sociales spécialement pour les jeunes ;

d. Accompagnement des projets d'initiatives locales : appui aux associations locales, contribution à la mise en place d'activités de formation non formelles, d'alphabétisation...

e. Encouragement de toute action de lutte contre la précarité et l'exclusion sociale.

2. Création d'un centre dédié à l'accompagnement économique des populations conçu en partenariat avec le collectif associatif mis en place pour l'accompagnement social et l'appui de la Fondation Zakoura pour le microcrédit.

Les missions de ce centre portent sur :

a. L'identification des besoins de formation des jeunes en vue d'orienter l'offre au niveau des centres de la Fondation et ceux de l'OFPPT ;

b. L'assistance à la création d'activités génératrices de revenus à travers le microcrédit, en partenariat avec la Fondation Zakoura :

i. Analyse du potentiel économique de la région en termes d'auto emploi ;

ii. Organisation de réunions de groupes en vue de

cerner les besoins en termes d'accompagnement à la création de microentreprises ;
cerner les besoins en termes d'accompagnement à la création de microentreprises ;
iii. Vulgarisation du microcrédit ;
iv. Suivi et assistance des demandeurs lors des phases de pré-crédit, création et post-crédit de microentreprises.

c. L'octroi de microcrédits par une antenne de la Fondation Zakoura installée sur place.

VI. DÉVELOPPEMENT DURABLE : 4,2 MDH

La Fondation a lancé les projets suivants :

- Deux coopératives féminines à Mezkitia et Tinzoulina (province de Zagora) pour l'élevage de chèvres. Ce projet d'un coût estimé à 1 MDH vise à améliorer les conditions de vie des femmes des deux localités rurales concernées où deux bergeries seront construites et équipées. Le projet prévoit également le renforcement des capacités des femmes pour une meilleure commercialisation de leurs produits.

- Appui à une association de 15 femmes de la localité d'Amizmiz pour la commercialisation de leur production de couscous à travers la mise en valeur du produit fini. L'appui (100.000 DH) a porté sur l'achat d'équipements pour la production, le conditionnement et l'étiquetage.

- Construction et équipement d'un centre de formation et de qualification de la femme pour la production d'huile d'argan à Lahssinate (province d'Essaouira). D'un coût de 1,9 MDH, ce centre, vise l'amélioration des conditions de vie de 50 femmes regroupées au sein d'une coopérative ainsi que la promotion de l'huile d'argan. Il comprendra deux ateliers de formation et de travail, deux ateliers d'embouteillage et de stockage, une salle d'exposition, une salle polyvalente et une garderie ;
- Construction et équipement d'une station de traitement de l'argile à Tamasloht (Haouz) au profit d'une coopérative de 100 potiers (coût : 1 213 500 DH).



VII. STRUCTURES À GESTION AUTONOME

Le Centre National Mohammed VI des Handicapés est un complexe d'envergure doté d'une vaste infrastructure et disposant de nombreux espaces dédiés à la formation, à la rééducation et à la pratique d'activités sportives, culturelles et artistiques. Cet établissement prend en charge, sur les plans médical, social mais aussi éducatif, les enfants et adolescents handicapés. Son action s'étend également à leurs familles et aux adultes handicapés.

Les prestations du Centre sont variées : conseil et aide aux personnes, prestations de dépistage, de prévention, d'observation, de soins, d'éducation, de formation professionnelle et d'actions éducatives en milieu ouvert.

A - Pôle Médico-social :

Le service médico-social est composé d'une unité de consultation multidisciplinaire, d'un Centre d'Action Médico-sociale Précoce (CAMSP) et d'une unité d'appareillage orthopédique avec plateau de rééducation. Il assure des consultations spécialisées regroupant la majorité des disciplines se rapportant à l'handicap.

Durant l'année 2007, 1637 consultations médicales ont été réalisées concernant notamment la pédopsychiatrie, la médecine physique, la pédiatrie et la médecine générale. De même que 654 consultations de psychologie, 51 séances de guidance parentale et 48 réunions de parents ont été organisées. En ce qui concerne les prises en charge en rééducation portant sur la kinésithérapie, la psychomotricité et l'orthophonie, 5522 séances individuelles, 216 séances d'activités de groupe ainsi que 270 séances de guidance parentale ont été dispensées. Dans l'atelier d'appareillage orthopédique du Centre, la fabrication de 60 appareils a été entamée en Décembre 2007 dans le cadre de l'opération humanitaire « Tounfite ».

B - Pôle Socio-éducatif :

Le Pôle socio-éducatif est composé d'une unité d'accueil de jour d'enfants handicapés moteurs cérébraux, d'une unité d'accueil de jour pour les enfants psychotiques « Passerelle », d'ateliers

éducatifs pour enfants handicapés mentaux et d'une unité CAT (Centre d'Aide par le Travail) centrée sur les activités dans une ferme éducative.

La mise en place d'une unité informatique adaptée est une première réalisation dans ce domaine.

La période de l'année scolaire 2006-2007, a enregistré un total de 102 enfants répartis en 14 groupes pour 7 associations bénéficiaires.

La mise en place d'un atelier d'arts plastiques a offert aux enfants et adolescents bénéficiaires la possibilité de développer leur potentiel créatif et artistique, leur capacité d'expression et de communication, une soixantaine d'oeuvres d'art de grande qualité artistique ont été réalisées.

L'entrée scolaire 2007-2008, commençant en septembre 2007 a enregistré une augmentation considérable du nombre de bénéficiaires : 22 groupes sont ainsi pris en charge pour cette année scolaire avec plus de 170 enfants.

La multiplication des activités a conduit le Centre à créer de nouveaux ateliers : musique ; travaux manuels ; cuisine ; animation ; théâtre et expression corporelle ; atelier thérapeutique et éducatif.

C - Pôle des Sports

La diversité des activités de ce service a été particulièrement étudiée, afin de répondre à la diversité des handicaps.



Le Spécial Olympics Morocco et la Fédération Royale Marocaine des Sports pour Personnes Handicapées ont été les partenaires privilégiés du Centre. Un programme d'utilisation quotidienne des espaces sportifs du Centre par les associations régionales affiliées à ces deux organismes a été mis en place permettant la pratique des disciplines sportives suivantes : Football en salle ; Basket-ball et Basket-ball sur fauteuils ; Tennis de table ; Aérobic ; Musculation ; Tennis en salle ; Power lifting ; Volley-ball et Volley-ball assis ; Badminton ; Goal ball.

En parallèle à l'utilisation des espaces sportifs du Centre, des formations ainsi que des manifestations sportives locales, régionales et nationales ont été organisées en collaboration avec les organismes partenaires de la Fondation (12 activités).

Dans le cadre de la promotion du handisport et du soutien apporté par la Fondation aux équipes nationales de Handisport, le Centre a abrité plusieurs stages de préparation des équipes nationales notamment celles de power lifting, de basket-ball sur fauteuil et volley-ball assis.

D - Pôle Formation

Principales formations organisées par le Centre en 2007 en collaboration avec les Départements Ministériels concernés et des organismes étrangers œuvrant dans le domaine de l'handicap :

- Les techniques d'accueil des personnes handicapées ;
- Les aides techniques, électroniques et informatiques. On peut noter avec fierté que le Centre National Mohammed VI des Handicapés serait actuellement le seul Centre au Maroc ayant obtenu un certificat de reconnaissance professionnelle en matière de techniques d'informatique adaptée aux personnes handicapées ;
- Les scolioses portant sur l'intérêt du dépistage précoce ;
- La prise en charge psychopédagogique de l'Enfant Autiste ;
- L'autisme et orthophonie, l'autisme et psychomotricité et l'analyse appliquée du comportement ;
- L'appareillage orthopédique des personnes handicapées ;
- La rééducation vestibulaire ;
- Les diverses activités liées au sport.

E - Bureau Social :

Principales réalisations en 2007 :

- L'accueil, l'écoute et l'orientation de 2590 personnes handicapées ainsi que leurs familles et accompagnateurs ;
 - L'accueil des associations et communication sur les objectifs et prestations dispensées par le Centre ainsi que les conditions d'admission aux différentes unités du Centre : 27 associations reçues ;
 - Suivi de 1168 dossiers et enquêtes sociales ;
- L'équipe sociale a également procédé à des visites à domicile pour étude de l'environnement et du milieu de vie des personnes concernées en vue de proposer les solutions les plus adaptées à leurs cas.

F - Activités scientifiques :

Dans le cadre de la promotion des activités scientifiques et des échanges techniques concernant le domaine de l'handicap, le Centre a œuvré notamment en partenariat avec le Forum Associatif pour la Solidarité pour l'organisation de réunions, colloques et séminaires nationaux réunissant le plus souvent professionnels, départements gouvernementaux concernés, parents et acteurs associatifs et qui ont porté essentiellement sur l'intégration scolaire, l'éducation et le devenir des enfants porteurs de la trisomie 21 au Maroc, les accessibilités architecturales, la dyslexie, l'handicap d'origine génétique... ainsi qu'un séminaire international sur les politiques d'intégration ayant réuni 7 pays d'Afrique.

En parallèle, un certain nombre de manifestations culturelles et artistiques ont été organisées notamment à l'occasion de la célébration de journées mondialement décrétées. De même qu'un projet de colonies de vacances en faveur d'enfants handicapés démunis et provenant de différentes régions du Maroc a été mis sur pied pendant la période estivale 2007.

Dans le cadre des partenariats et des échanges avec les différents organismes nationaux et internationaux, le Centre a participé à de nombreuses manifestations nationales et internationales. Le centre a également connu la visite d'une trentaine de délégations marocaines et étrangères.

Coopération avec l'ECOSOC et la World Sport Alliance

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté Le Roi que Dieu L'assiste, la Fondation a organisé, du 6 au 10 Mai 2007, le premier séminaire international pour l'expérimentation et la validation des modules pédagogiques pour la formation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), conjointement avec le Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC), dont la Fondation est membre consultatif, et la World Sport Alliance (WSA), association à but non lucratif qui s'est donnée pour objectif la promotion et le soutien des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

En effet, le Sommet Mondial de 2005 qui a fixé les OMD, avait donné mandat à l'ECOSOC pour mettre en place des structures et rechercher des partenariats entre les secteurs public, privé et les ONG en vue de promouvoir lesdits objectifs en faisant du sport un moteur pour l'éducation des enfants et adolescents des milieux défavorisés du monde entier. C'est dans ce cadre que la WSA a été créée sur initiative des Nations Unies et dont le lancement a fait l'objet d'une séance spéciale lors de la réunion du Segment de Haut Niveau de l'ECOSOC qui a eu lieu à Genève en Juillet 2006. Cette réunion a été rehaussée par le Message adressé par Sa Majesté Le Roi aux participants et dans lequel Il a notamment insisté sur l'intérêt qu'accorde le Maroc à la promotion du sport en tant que facteur de développement économique local et de soutien à l'emploi.

Forte de l'appui de Sa Majesté Le Roi et de l'adhésion manifestée par plusieurs pays et institutions internationales et régionales, la WSA a élaboré un plan d'action portant sur l'éducation physique, le sport et la formation. Ce plan d'action vise la construction, au sein des pays ayant adhéré à la WSA, de centres communautaires WSA, dotés d'infrastructures sportives dans les régions les plus démunies et dans le besoin. Ces centres devront servir de lieu d'implantation des différents programmes de la WSA et être reliés, à des fins d'échanges culturels, aux centres dans le pays et les autres centres WSA à travers le monde. Le plan d'action prévoit également la création de centres d'excellence nationaux et régionaux de formation des formateurs en OMD supervisés par un Centre d'Excellence Mondial et ce, conformément au protocole de partenariat conclu entre le Réseau Régional Informel des ONG de l'ONU (UN NGO IRENE), la WSA et l'Association Internationale des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Similaires (AICESIS).



La concrétisation de cette approche a été débattue lors du séminaire précité auquel ont participé, outre les représentants de l'ECOSOC, de l'AICESIS, de l'UN NGO IRENE et de la WSA, une trentaine d'experts internationaux. Au cours du séminaire, ces experts ont validé des modules pédagogiques introduisant les OMD dans l'éducation et destinés à être dispensés dans les centres WSA.

Il est à signaler qu'à l'occasion de ce séminaire, a été organisée une cérémonie au cours de laquelle le Maroc a adhéré officiellement à la WSA au nom de l'Etat (Département chargé de l'Education Nationale) et au titre des ONG à travers la Fondation Mohammed V pour la Solidarité. Les représentants de la République du Niger et de la République Dominicaine ont également signé la convention d'adhésion de leurs pays à la WSA qui a acquis, de ce fait, le statut d'Organisation Intergouvernementale. Au terme de cette cérémonie, les trois pays ont signé la «Déclaration de Rabat» appelant, notamment, les autres pays de par le monde à s'inscrire dans cette nouvelle dynamique de promotion des OMD.

La Fondation Mohammed V pour la Solidarité a été sollicitée pour présenter les conclusions de ce séminaire devant le Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC) lors de la réunion de son segment de Haut Niveau qui a eu lieu à Genève au début du mois de juillet 2007. À cette occasion, la Fondation a présenté ses missions et actions notamment à travers un dossier d'information élaboré à l'intention des membres de l'ECOSOC et l'animation d'un stand dans le cadre de l'exposition organisée par l'ECOSOC et ayant accueilli 20 autres ONG accréditées auprès de ce Conseil. Cette exposition a été rehaussée par la visite de M. Ban Ki Moon, Secrétaire général des Nations Unies qui s'est arrêté longuement au stand de la Fondation où il s'est enquis des activités développées par la Fondation au profit des démunis, en adéquation totale avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement « OMD ».

SITUATION FINANCIERE

La Campagne Nationale de Solidarité 2007 a marqué le dixième anniversaire de cet important événement annuel qui est pour la Fondation, l'occasion de mobiliser davantage les marocains autour des valeurs ancestrales de solidarité et de partage et de faire appel à leur contribution aux actions qu'elle mène au profit des populations. La Campagne est devenue, au cours des dix dernières années, un moment fort qui traduit la cohésion de tous les citoyens et leur engagement avec l'action de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, qui a permis de réaliser un ensemble de projets et de programmes au profit de milliers de démunis.

La Fondation a ainsi collecté en 2007, 295,6 MDH dont 199,5 MDH en espèces, 84,8 MDH sous forme de dons pour le financement total ou partiel de projets et 11,3 MDH de dons en nature.

Les charges concernant les projets réalisés par la Fondation se sont élevées en 2007 à 200.873.891,01 DH alors que les ressources cumulées affectées aux projets de la Fondation totalisent 445.172.613,98 DH. Elles ont généré des produits financiers de 17.834.935,66 DH. Les charges de fonctionnement de la Fondation (hors amortissements et mise à disposition de personnels) sont de 2.560.665,40 DH, elles représentent 14,4% des produits financiers et 1,1% de la collecte en espèces.

Les montants collectés ont permis à la Fondation de poursuivre les objectifs qu'elle s'est fixés dans son plan d'action 2004/2008 et ce, en continuant la réalisation des actions et programmes initiés antérieurement à 2006 et en lançant les travaux de plus de 32 projets d'une valeur de 176.535.510 DH. Avec ces réalisations, les engagements cumulés de la Fondation à fin décembre 2007, ont atteint 2.865.708.000 DH.

Les données financières détaillées figurent dans le rapport financier de la Fondation.

RÉPARTITION DES RESSOURCES DE LA FONDATION PAR SECTEUR D'ALLOCATION :

Par ordre d'importance, les fonds collectés par la Fondation et l'apport de ses partenaires ont été affectés aux :

- Projets transférés aux associations : 1115,5 MDH (41,5%) ;
- Soutiens accordés directement aux démunis et personnes en situation précaire : 1046,3 MDH - opérations Sanabil, Marhaba et Ramadan, projets de développement durable, actions humanitaires...(38,9%) ;
- Projets transférés à l'Etat : 467,3 MDH (établissements et équipements hospitaliers, centres de formation professionnelle...) (17,4%);
- Projets gérés par des coopératives : 47,5 MDH (1,8%) ;
- Projets gérés par des collectivités locales : 10,1 MDH (0,4%).





RAPPORT FINANCIER



La Fondation Mohammed V pour la Solidarité a clos le 31 décembre 2007 son 10ème exercice social.

Lors de sa création, la Fondation avait adopté pour l'arrêté des comptes l'exercice civil du 1er novembre de l'année N au 31 octobre de l'année N +1. À partir de l'année 2004, le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale Ordinaire de la Fondation réunis respectivement les 7 avril et 11 mai 2004, ont décidé d'adopter l'exercice civil du 1er janvier au 31 décembre. Par conséquent le 6ème exercice n'a porté que sur une durée de deux mois, à savoir novembre et décembre 2003.



L'exercice 2007 a été marqué notamment par ce qui suit :

- Début de la mise en jeu de la garantie accordée aux banques par la Fondation dans le cadre de l'action d'accompagnement social destinée à faciliter l'opération de relogement des habitants de douar Akreuch ;
- Mise à disposition du Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire, dont le coût est de 16,7 MDH, à l'association créée à cet effet pour sa gestion, et inauguration de ce centre par Sa Majesté le Roi en novembre 2007 à l'occasion du lancement de la 10ème Campagne Nationale de Solidarité ;
- Négociation avec la Sonadac pour la restitution à cet organisme des 21 appartements acquis en 2001 pour le logement des étudiants démunis, en attendant la construction de la maison d'étudiants Nassim II ;
- Parachèvement de la liquidation de l'ancienne société « Dattes de Zagora » par le liquidateur, en étroite relation avec la Fondation et le Ministère des Finances et ce, en vue d'entamer la 2ème phase consistant à conclure un accord avec un repreneur.

1 - PRINCIPES ET PARTICULARITÉS COMPTABLES



La Fondation tient une comptabilité en partie double. Les états financiers sont approuvés par le Conseil d'Administration et adressés ensuite au Secrétariat Général du Gouvernement. La comptabilité de la Fondation et ses comptes annuels sont soumis au contrôle d'un commissaire aux comptes. La nomenclature des comptes et les états de synthèse de la Fondation sont élaborés dans le respect des règles et normes du plan comptable des associations (adopté par le Conseil National de la Comptabilité mais non encore entré en vigueur). Des adaptations ont été cependant apportées pour tenir compte des spécificités de la Fondation dont l'objet est de venir en aide aux personnes démunies.



1-1 • Actif immobilisé

La rubrique « Terrain » comprend les terrains acquis par la Fondation ou reçus à titre de don.

Les terrains mis notamment par l'Administration des Domaines à la disposition de la Fondation pour la réalisation des projets ne sont pas immobilisés ; ils sont cependant inventoriés et annexés au rapport financier.

Les immobilisations incorporelles (logiciels...) sont évaluées lors de leur entrée dans le patrimoine à leur coût de revient.

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition. Celui-ci comprend le coût d'achat TVA comprise, majoré des frais accessoires et d'approche correspondants.

Les dépenses relatives à la construction des Maisons d'étudiants, des Aires de repos et du Centre de Microfinance sont comptabilisées en immobilisations. Toutefois les dépenses relatives à leur équipement sont comptabilisées dans les «charges des opérations de solidarité».

Les biens immobilisés sont amortis suivant les règles de l'amortissement linéaire constant.

Les immobilisations financières comprennent les prêts accordés par la Fondation.

1-2 • Charges des opérations de solidarité

Les dépenses relatives à la réalisation des projets par la Fondation (Travaux de construction et équipements), autres que ceux cités ci-dessus (Maisons d'étudiants, Aires de repos et Centre de Microfinance), sont considérées comme des charges et enregistrées directement en tant que telles dans les projets concernés (compte 621...). Une résolution du Conseil d'Administration de la Fondation du 13 juin 2007 est venue clarifier cette façon d'opérer, tout en confirmant la pertinence de la procédure actuelle.

Les dépenses de fonctionnement et celles relatives aux opérations MRE, SANABIL et RAMADAN sont comptabilisées dans les comptes de charges par nature.

1-3 • Fonds propres consacrés à l'investissement

Les dépenses immobilisées (maisons d'étudiants, aires de repos édifiées par la Fondation et autres immobilisations corporelles) étant elles-mêmes financées par les fonds collectés et amortis, il a été créé un compte spécifique «fonds propres consacrés à l'investissement» inscrit en haut du passif du bilan.

Ce compte enregistre :

- À son crédit, la contrepartie des acquisitions des immobilisations de l'exercice par le débit du compte « charges d'équipement »,
- À son débit, le montant des dotations de l'exercice aux amortissements par le crédit du compte « reprise sur fonds propres consacrés à l'investissement ».

1- 4 • Ressources non utilisées sur les fonds collectés

Les ressources non utilisées sur les fonds collectés dédiés à des projets de lutte contre la pauvreté sont enregistrées dans des comptes spécifiques, à savoir :

- « Engagement à réaliser sur ressources affectées »,
- « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

Ces 2 comptes permettent :

- De faire ressortir par leur simple lecture, le montant maximum que la Fondation peut encore engager à la fin de chaque exercice ;
- De dégager, par différence avec les engagements cumulés en fin d'exercice, le reliquat disponible pour de nouveaux engagements.

1-5 • Dons en nature

Les dons en nature (effets vestimentaires, denrées alimentaires,...) reçus et distribués, sont valorisés au prix du marché après une décote représentant la marge et sont comptabilisés et suivis dans des comptes hors bilan.

Il en est de même des projets dont le financement est assuré directement par les partenaires lorsque les fonds correspondants ne transitent pas par les comptes bancaires de la Fondation.

1- 6 • Dettes et créances libellées en monnaies étrangères

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties en monnaie nationale sur la base du cours de change du jour de la réalisation de l'opération. À la clôture de l'exercice, elles sont converties en dirhams sur la base du cours de clôture.

2 - CADRE FISCAL

2-1 • TVA

Étant une association à but non lucratif reconnue d'utilité publique, la Fondation n'est assujettie ni à l'IS ni à la TVA. Ainsi les dépenses relatives aux projets sociaux (travaux de construction, prestations de services et achats d'équipements) sont comptabilisées en hors taxe.

En revanche, les dépenses hors projets supportent la TVA.

Pour l'obtention de l'exonération de la TVA, la Fondation adresse pour chaque achat une demande appuyée de la facture pro forma au service des Impôts, dûment signée par la Fondation et par le partenaire du projet.

Retenue à la source • 2-2

Les intérêts créditeurs sur les placements (dépôts à terme) sont comptabilisés nets de la retenue à la source

Les montants payés à des tiers par la Fondation sont assujettis à l'Impôt sur le Revenu. Ceci est le cas des rémunérations payées aux médecins, infirmiers et vacataires employés dans l'Opération MARHABA. En cas de prestations fournies par les étrangers non résidents, la retenue à la source est de 10% conformément à la loi



COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

LIBELLÉ		EXERCICE 2007	EXERCICE PRECEDENT
• Produits d'exploitation		0,00	0,00
	a	0,00	0,00
• Charges d'exploitation			
Achats consommés de matières et fournitures		279 485,97	401 653,74
Achats de travaux et services		63 360,00	63 360,00
Achats de matières et fournitures des exercices antérieurs			
Autres charges externes		2 180 068,18	2 106 059,43
Impôts et taxes		37 751,25	39 000,00
Dotations d'exploitation		5 632 845,76	5 476 765,18
	b	8 193 511,16	8 086 838,35
• Produits des opérations de solidarité			
Produit de la 10ème campagne nationale (espèces)		225 742 693,36	183 239 015,06
	c	225 742 693,36	183 239 015,06
• Charges des opérations de solidarité			
Charges de la campagne nationale		178 182 619,80	202 941 680,45
Charges d'équipement		22 691 271,21	464 123,42
	d	200 873 891,01	203 405 803,87
Excédent ou Insuffisance sur opérations de solidarité (c-d)		24 868 802,35	-20 166 788,81
• Produits financiers			
Gain de change			184,28
Intérêts et autres produits financiers		17 834 935,66	17 722 892,44
Produits sur cession des filtres		841,92	
	g	17 835 777,58	17 723 076,72
• Charges financières			
Charges d'intérêts		484 381,94	43 601,77
Perte de change		1 576,44	633,95
Autres charges financières		678 757,35	
	h	1 164 715,73	44 235,72
Excédent financier (g-h)		16 671 061,85	17 678 841,00
Excédent courant (a+c+g) - (b+d+h)	i	33 346 353,04	-10 574 786,16
• Produits non courants			
Produits de cession			
Reprise sur fonds consacrés à l'investissement		5 632 845,76	31 856 364,14
Produits accessoires		46 645,00	41 505,00
Autres produits non courants		1 156 301,99	2 441 744,37
	j	6 835 792,75	34 339 613,51
• Charges non courantes			
V.N.A des immobilisations cédées			76 200 000,00
Autres charges non courantes		3 211 890,36	37 064,74
DNC aux provisions pour risques et charges		739 545,07	
	k	3 951 435,43	76 237 064,74
Excédent non courant (j-k)	l	2 884 357,32	-41 897 451,23
Excédent général ou insuffisance (i+l)		36 230 710,36	-52 472 237,39
TOTAL PRODUITS (c+g+i)		250 414 263,69	235 301 705,29
TOTAL CHARGES (b+d+h+j)		214 183 553,33	287 773 942,68
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		408 941 903,62	461 414 141,01
Excédent ou insuffisance de l'exercice		36 230 710,36	-52 472 237,39
Engagement à réaliser sur ressources affectées		445 172 613,98	408 941 903,62

COLLECTE ET EMPLOI DES DONS EN NATURE
[ESTIMATIONS]

DONS EN NATURE (AUTRES QUE PROJETS)

LIBELLÉ	EXERCICE 2007	EXERCICE PRÉCÉDENT	LIBELLÉ	EXERCICE 2007	EXERCICE PRÉCÉDENT
Stock Final	16 912 568,02	17 358 411,74	Stock Initial	17 358 411,74	9 251 548,59
Distribution opération de solidarité	5 919 224,05	4 990 361,85	Dons en nature reçus opération de solidarité	5 473 380,33	13 097 225,00
Badges financés par un administrateur	1 034 640,00	931 554,12	Prestations en nature reçues	1 034 640,00	931 554,12
Mise à disposition de personnel	4 800 000,00	4 400 000,00	Mise à disposition de personnel	4 800 000,00	4 400 000,00
Personnes bénévoles	PM	PM	Personnes bénévoles	PM	PM
TOTAL	28 666 432,07	27 680 327,71	TOTAL	28 666 432,07	27 680 327,71

DONS EN NATURE AU TITRE DES PROJETS (CONTRIBUTION N'AYANT PAS
TRANSITÉ PAR LA FONDATION)

LIBELLÉ	EXERCICE 2007	EXERCICE PRÉCÉDENT	LIBELLÉ	EXERCICE 2007	EXERCICE PRÉCÉDENT
Dons distribués			Dons reçus		
Foyers et Internats pour jeunes	13 500 000,00		Foyers et Internats pour jeunes	13 500 000,00	
Aide à la scolarisation	10 000 000,00		Aide à la scolarisation	10 000 000,00	
Projets de développement	10 740 000,00		Projets de développement	10 740 000,00	
Projets pour Handicapés	20 000 000,00	14 300 000,00	Projets pour Handicapés	20 000 000,00	14 300 000,00
Centres pour jeunes	3 315 149,02	1 650 000,00	Centres pour jeunes	3 315 149,02	1 650 000,00
Formation et insertion des femmes	1 000 000,00		Formation et insertion des femmes	1 000 000,00	
Centres Hospitaliers		21 000 000,00	Centres Hospitaliers		21 000 000,00
TOTAL	58 555 149,02	36 950 000,00	TOTAL	58 555 149,02	36 950 000,00

(1) Reclassement de la donation du Centre National des Handicapés de Salé en 2006
du compte Charges de la Campagne Nationale au compte V.N.A des immobilisations cédées

ACTIF DU BILAN

Au 31/12/2007

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	BRUT	AMORT ET PROV	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE				
• Immobilisation en non valeurs				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	a	0,00	0,00	0,00
• Immobilisations incorporelles				
Logiciels	b	0,00	0,00	0,00
• Immobilisations corporelles				
Terrains			24 779 801,00	24 779 801,00
Constructions sur terrains Fondation		4 778 720,08	18 589 919,81	19 587 078,04
Constructions sur terrains d'autrui		10 296 196,03	72 948 093,13	53 874 169,23
Matériel de transport		1 104 307,38	391 957,79	183 394,70
Mobilier mat. de bureau et aménagements divers		2 393 949,56	1 282 353,42	1 539 497,54
Autres immobilisations corporelles		5 660 719,59	960 017,33	1 929 776,52
Immobilisations en cours	c	143 186 035,12	24 233 892,64	118 952 142,48
• Immobilisations financières				
Autres prêts		1 750 000,00	1 750 000,00	1 750 000,00
	d	1 750 000,00	1 750 000,00	1 750 000,00
TOTAL (a+b+c+d)		144 936 035,12	24 233 892,64	120 702 142,48
ACTIF CIRCULANT				
• Créances de l'actif circulant				
Fournis,débiteurs,avances et acomptes			580 486,00	91 094,00
Débiteurs divers			41 036 730,67	85 284 660,98
Comptes de régularisation - actif			18 001 277,67	13 964 649,24
	e	59 618 494,34	59 618 494,34	99 340 404,22
• Titres et valeurs de placement			387 905 890,87	334 383 ,69,00
	f	387 905 890,87	387 905 890,87	334 383 069,00
TOTAL (e+f)		447 524 385,21	447 524 385,21	433 723 473,22
TRESORERIE ACTIF				
Banques			45 144 711,49	35 779 710,48
Caisse			17 255,64	39 357,76
Régies d'avance			449 733,22	255 817,04
	g	45 611 700,35	45 611 700,35	36 074 885,28
TOTAL GENERAL		638 072 120,68	24 233 892,64	613 838 228,04
Dons en nature en stock (autres que projets)			16 912 568,02	17 358 411,74

PASSIF DU BILAN

Au 31/12/2007

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
FONDS PROPRES		
• Fonds associatifs et réserves		
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		19 918 153,85
Amortissements		-5 053 152,85
	a	14 865 001,00
• Fonds propres assimilés		
Fonds propres consacrés à l'investissement		104 087 141,48
	b	104 087 141,48
Total Fonds propres		118 952 142,48
Fonds dédiés		
Fonds dédiés aux campagnes de Solidarité		445 172 613,98
	c	445 172 613,98
Provisions pour risques et charges		
Autres provisions pour risques		739 545,07
	d	739 545,07
Total (a+b+c+d)		564 864 301,53
PASSIF CIRCULANT		
Fournisseurs et comptes rattachés		47 973 297,71
Autres charges à payer		414 642,68
Comptes de régularisation - Passif		585 986,12
Total Passif circulant		48 973 926,51
TRESORERIE PASSIF		
Banques (solde créditeur)		96 347,31
	e	0,00
TOTAL GENERAL		613 838 228,04





KPMG
Siège Social
11, Avenue El Kassem - Soussan
10000 - Rabat Maroc

Téléphone : +212 (0) 37 63 37 12 à 16
Télécopie : +212 (0) 37 63 37 11

RAPPORT D'AUDIT DE LA COLLECTE DE LA 10^{ème} CAMPAGNE NATIONALE DE SOLIDARITE ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Conformément aux instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, nous avons procédé au contrôle des dons reçus par la Fondation, notamment à l'occasion de la 10^{ème} Campagne Nationale de Solidarité et de Lutte contre la Pauvreté, qui s'élèvent, selon les états établis par la Fondation Mohammed V pour la Solidarité à 295.605.862,71 dh, contre 238.617.794,18 dh pour la 9^{ème} Campagne.

Ce montant est constitué par :

- Les dons et promesses de dons en numéraire, 199.489.799,43 dh
- Les dons pour le financement partiel ou total de projets (hors contributions des partenaires pour l'opération Ramadan) 84.808.042,95 dh
 - Reçus ou à recevoir en numéraire par la Fondation 26.252.893,93 dh
 - Ne transitant pas par la Fondation 58.555.149,02 dh
- Et les dons en nature, (vêtements, produits alimentaires, salaires...) évalués à : 11.308.020,33 dh

Participent à la collecte des fonds :

- pour les dons en numéraire : le réseau bancaire (Maroc et étranger), Barid Al Maghrib, Bank Al Maghrib et la Régie des Tabacs,
- pour les timbres postes : Barid Al Maghrib,
- pour les badges : le réseau bancaire (Maroc et étranger), Barid Al Maghrib, la Régie des Tabacs, la RAM, Maroc Télécom, Méditélécom, Marjane et Acima,
- pour les SMS : Maroc Télécom et Méditélécom.



Nous avons pris connaissance des procédures détaillées mises en place par la Fondation pour le lancement et le suivi des opérations de collecte des fonds.

Nous avons assuré le suivi quotidien des déclarations des fonds collectés par les partenaires et leur recouvrement à partir des relevés de Bank Al Maghrib.

Nos contrôles font ressortir que les procédures mises en place ont été correctement appliquées et que les montants encaissés en numéraire à l'occasion de la Campagne de Collecte des fonds, correspondent, après rapprochement, à ceux qui ressortent des comptes bancaires de la Fondation.

En conclusion et compte tenu de ce qui précède, nous certifions la réalité des montants collectés ou à collecter par la Fondation au titre de la 10^{ème} Campagne Nationale de Solidarité, tels qu'ils figurent sur l'état annexé au présent rapport.

Rabat, le 04 Avril 2008

KPMG
Fouad Lahgazi

**10^{ème} CAMPAGNE NATIONALE DE SOLIDARITE ET DE LUTTE CONTRE LA
PAUVRETE
EXERCICE 2007**

Annexe au rapport d'audit, daté du 04 avril 2008

	(en dh)
1- Collecte en espèces	199.489.799,43
- Dons des membres du Conseil d'Administration et du Comité de Soutien Permanent (CSP)	97.018.000,00
• Dons reçus au 31/03/2008	86.018.000,00
• Dons à recevoir :	11.000.000,00
- Dons reçus des autres donateurs	102.471.799,43
• Vente de timbres (dont à recevoir au 31/03/2008 1.274.150,00)	3.500.000,00
• Vente de badges (Maroc et étranger) dont 57.939,66 à recevoir au 31/03/2008	6.675.100,11
• Recettes au titre des SMS	591.154,00
• Autres dons reçus en numéraire	91.705.545,32
2- Dons pour le financement partiel ou total de projets réalisés par la Fondation et ou par les partenaires (hors contribution des partenaires à l'Opération Ramadan)	84.808.042,95
- Dons versés en numéraire à la Fondation au 31/03/2008	17.972.893,93
- Dons à verser en numéraire à la Fondation	8.280.000,00
- Dons n'ayant pas transité par la Fondation	58.555.149,02
3- Dons en nature	11.208.020,33
• Dons en nature (vêtements, produits alimentaires...)	5.473.380,33
• Badges financés par un administrateur	1.034.640,00
• Personnel mis à disposition de la Fondation	4.800.000,00
Total général (1 + 2 + 3)	295.605.862,71

**RAPPORT SUR L'AUDIT DU BILAN FINANCIER DE
L'OPERATION "RAMADAN 1428"**

Conformément aux instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, nous avons procédé au contrôle du bilan financier de l'opération "Solidarité Ramadan 1428" dont l'objectif est de subvenir aux besoins alimentaires des personnes les plus démunies en leur offrant, durant le mois de Ramadan, une dotation unique en denrées alimentaires.

Cette opération, organisée pour la 9^{ème} année consécutive par la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, avec le concours de commissions provinciales et locales et de plusieurs partenaires, a concerné 466.700 chefs de ménage.

Le bilan financier de l'opération "Ramadan 1428", arrêté par la Fondation au 4 Février 2008, est joint en annexe.

Pour les besoins du contrôle :

- Nous avons pris connaissance :
 - de la note de procédure établie à cet effet,
 - des états financiers établis par la Fondation Mohammed V pour la Solidarité au titre de cette opération,
 - et des relevés du compte bancaire, ouvert spécialement pour l'opération Ramadan.
- Nous avons examiné par sondage les factures des fournisseurs des denrées alimentaires et des emballages, ainsi que les bons de réception et de livraison correspondants.
- En plus des visites effectuées par les membres du Conseil d'Administration de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, le contrôle de la distribution des denrées alimentaires a été effectué au niveau de plus de 250 sur les 508 caidats concernées (soit plus de 50%) par les cadres de plusieurs banques, de Barid Al Maghrib et de la trésorerie générale du Royaume, partenaires de la Fondation.

En conclusion de notre contrôle, nous certifions que le bilan financier, annexé au présent rapport, arrêté au 4 Février 2008, donne une image fidèle des recettes et des dépenses relatives à l'opération "Ramadan 1428", dont le total s'élève à 52.317.408,63 MAD (hors dons en nature).

BILAN FINANCIER DE L'OPERATION « RAMADAN 1428 »

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
PRODUITS ALIMENTAIRES	48 430 131,68	CONTRIBUTION DES COLLECTIVITES LOCALES	30 000 000,00
FARINE 17 601 640,00		CONTRIBUTION DU MINISTERE DES HABOUS ET DES AFFAIRES ISLAMIQUES	10 000 000,00
HUILE 18 901 650,00		CONTRIBUTION DE LA FONDATION MOHAMMED V POUR LA SOLIDARITE	12 369 920,06
SUCRE 8 770 699,90			
THE 3 156 141,78			
EMBALLAGES	3 085 692,54		
TRANSPORT	853 930,84		
AUTRES DEPENSES	165,00		
	52 369 920,06	TOTAL	52 369 920,06

DONS EN NATURE	
COSUMAR (sucre)	246 000,00
ONCF (transport)	180 000,00

TOTAL DES DONS 426 000,00

COUT DE L'OPERATION Y COMPRIS LES DONS 52 795 920,06

Le coût total comprend également les factures provisionnées suivantes :

CMCP (carton)	2 122 744,54
SNTL (ex ONT) (transport)	853 130,84

P.M :	
- LE COUT DE L'OPERATION RAMADAN 1427 S'EST ELEVE A	47 287 279,86
- LE COUT DE L'OPERATION RAMADAN 1426 S'EST ELEVE A	45 200 510,75
- LE COUT DE L'OPERATION RAMADAN 1425 S'EST ELEVE A	49 818 085,24

N.B :
Le montant de 52 317 409 MAD a subi une augmentation après l'arrêté du 20/02/2008 d'un montant de 52 511 MAD.

KPMG

Nous signalons à titre d'information :

- que le coût global de l'opération « Ramadan 1428 » hors dons en nature, s'élève à 52.317.409 MAD contre 47.287.280 MAD l'année précédente, soit une augmentation de 5.030.129 MAD expliquée par la hausse des prix des denrées alimentaires,
- qu'à l'instar des exercices précédents, l'opération Ramadan a été financée par la Direction Générale des Collectivités Locales à hauteur de 30.000.000,00 dh, par le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques à hauteur de 10.000.000, 00 dh et le reliquat par la Fondation à hauteur de 12.317.408,63 dh,
- que le coût moyen de la dotation par chef de ménage, résultant des paiements effectués ou restant à effectuer, s'élève à 112,00 dh contre 101,00 dh l'année précédente, étant précisé que ce coût ne prend pas en considération :
 - le coût des journées de travail des personnes impliquées de façon bénévole dans cette opération (plusieurs milliers),
 - les prestations gratuites au titre du transport des denrées (ONCF) et le don de 50 tonnes de sucre accordé par la société Cosumar.

Fait à Rabat le 20 Février 2008

KPMG
Fouad LAHGAZI

Annexe : Bilan financier de l'opération Ramadan au 4 Février 2008



KPMG
Siège Social
11, Avenue El-Kasri - Souk El
10000 - Rabat Maroc

Téléphone : +212 (0) 37 63 33 00 à 08
Télécopie : +212 (0) 37 63 33 11

RAPPORT D'AUDIT DES DÉPENSES RELATIVES À L'OPÉRATION « MARHABA 2007 »

Conformément aux instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, nous avons procédé à l'audit des dépenses relatives à l'opération MARHABA pour l'année 2007.

Les opérations de transit, pour l'accueil et le retour des marocains résidant à l'étranger pour l'été 2007, ont mobilisé un effectif important composé essentiellement d'assistantes sociales, de médecins, d'infirmiers, de vacataires et du personnel permanent de la Fondation.

Les dépenses engagées dans le cadre de cette opération, se sont élevées en 2007 à la date du 21 janvier 2008 à 18.232.854,58 dh contre 10.237.714,03 dh en 2006 (rapport d'audit 2006).

Cette augmentation importante est due à la construction et à l'aménagement en 2007 de deux nouveaux sites : TAZARINE et RAS EL MA pour 7.191.500,79 dh.

Pour les besoins de nos contrôles, nous avons examiné par sondage les pièces justificatives des dépenses ainsi que les états de rapprochement bancaire.

En conclusion de notre contrôle, nous certifions que l'état des dépenses, annexé au présent rapport, donne une image fidèle des dépenses relatives à l'opération « MARHABA 2007 » dont le total s'élève à 18.232.854,58 dh financés par la Fondation à hauteur de 12.982.854,58 dh et par des administrateurs de la Fondation à hauteur de 5.250.000,00 dh.

Nous signalons, à titre d'information, que le montant ci-dessus ne prend pas en considération le coût des journées de travail des personnes impliquées dans cette opération et appartenant à d'autres administrations et organismes (assistantes sociales, agents de la douane, de la gendarmerie...).

Fait à Rabat, le 21 janvier 2008

KPMG

Fouad Lahgazi

Annexe : Etat des dépenses relatives à l'opération MARHABA 2007

OPÉRATION MARHABA 2007

NATURE	TOTAL
Achats d'équipements	922 896,92
Achats de produits pharmaceutiques	167 229,29
Achats de fournitures de bureau	40 433,01
Articles de communication	4 507 457,15
Frais d'entretien	81 101,00
Frais de transport et de déplacement	670 636,26
Frais de secours et d'assistance	12 977,83
Frais de téléphone et frais postaux	698 748,46
Frais de personnel	2 650 380,31
Frais liés au personnel	213 340,88
Loyers	453 137,66
Approvisionnement en eau minérale	562 025,60
Redevances eau et électricité	45 553,55
Divers	15 435,87
SOUS-TOTAL 1	11 041 353,79
AMÉNAGEMENT SITE TAZARINE	3 921 030,28
AMÉNAGEMENT SITE RAS EL MA	3 270 470,51
SOUS-TOTAL 2	7 191 500,79
TOTAL GÉNÉRAL	18 232 854,58



FONDATION MOHAMMED V
POUR LA SOLIDARITE